



Remboursement aux consommateur

Par **chouplate**, le **03/12/2009** à **20:13**

Bonjour,

j'ai acheté une veste se matin dans un supermarché mais en rentrant je me suis aperçu que la taille n'allait pas.

Je suis retourné dans la magasin dans l'après midi pour me faire remboursé mais à l'accueil ils m'ont dit qu'il ne remboursé plus depuis qelques semaines qu'à la place il proposait maintenant des bon d'achat.

Donc je n'ai pas eu le choix,j'ai acceptéle bon d'achat.

Existe t'il une loi pour refuser un bon d'achat et avoir un remboursement à la place?

De plus, le magasin a le droit d'imposer le bon d'achat?

Que puis je faire?

J'attent une réponse de votre part.

Je vous remercie

salutation